



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première ouverture de la Rocade de Gap

Mise en service du tronçon Sénateur-Aurouze

Gap, le 21/07/2021

Le Comité de pilotage de la Rocade de Gap réuni début juillet 2021, sous l'égide de Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes, et en présence du maire de Gap, du Conseil Départemental et du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a validé **la mise en service du tronçon Sénateur – Aurouze, de la section centrale de la Rocade de Gap.**

Situé au nord-ouest de Gap, ce nouveau tronçon routier qui relie la route de Veynes (RD 994) à la rue Charles Aurouze **sera mis en service le 27 juillet 2021.** Cette section de 2 kilomètres en 2 x 1 voie comprend 3 giratoires et un ouvrage d'art. Elle assurera dans un premier temps le rôle de desserte inter-quartier des secteurs limitrophes. À cette fin, la circulation, **limitée à 50 km/h**, sera ouverte aux véhicules légers et interdite au plus de 7,5 tonnes en transit.

Cette première section fait partie du projet global de « Rocade de Gap ». Ce projet d'aménagement du réseau routier national permettra à terme le contournement de Gap par l'ouest et le nord entre la RN 85 (au Sud vers l'A51) et la RN 94 (vers Briançon) sur 9 kilomètres. La route à 2 x 1 voie, dont la vitesse sera limitée à 70 km/h, aura le statut de déviation d'agglomération et sera accompagnée sur tout son linéaire **d'une « voie verte » destinée aux mobilités douces.**

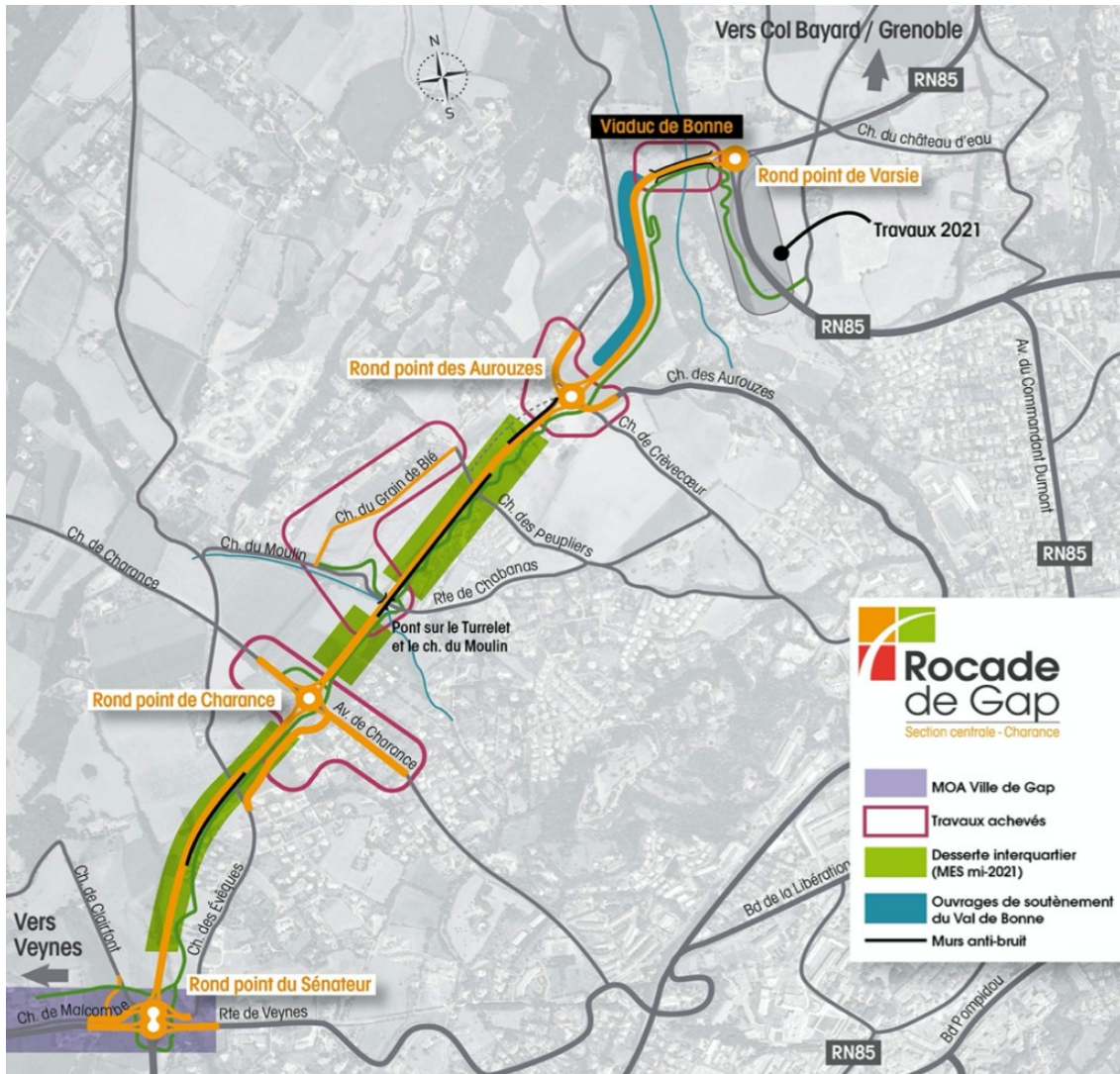
Une nouvelle section devrait être mise en service en 2024. Elle reliera le rond-point des Aurouzes à la route de Grenoble, dans la courbe de Varsie du col Bayard. Des travaux de terrassement sont en cours dans ce secteur pour construire un nouveau giratoire. Cette nouvelle section devrait créer un itinéraire nord/sud attractif, alternatif à la traversée du centre urbain. Elle devrait donc améliorer les déplacements quotidiens des habitants du Gapençais.

L'opération est cofinancée par l'État (1/3), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1/3), le Département des Hautes-Alpes (1/6) et la ville de Gap (1/6). Le coût de la Rocade entre la route de Veynes et la route de Grenoble est de 56 millions d'euros.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10
pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes
28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex



**Bureau de la communication
et de la représentation de l'État**

04 92 40 48 10
pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr